

L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE L'ÉCLAIRAGE, PRÈS DE 90 ANS D'HISTOIRE

afe@afe-eclairage.fr

Depuis près de 90 ans, l'Association française de l'éclairage (AFE) est une association à but non lucratif qui agit pour la compréhension et la prévention des effets de la lumière sur l'Homme et l'environnement. Ses adhérents, publics et privés, gèrent plus de 5 millions de points lumineux d'éclairage public. Ses recommandations sont utilisées comme référence dans le Code du travail, les textes officiels et les appels d'offres.

Santé et environnement

L'AFE assure une veille sanitaire par un Collège de médecins et chercheurs (Collège Santé de l'AFE) sur les effets de la lumière sur l'Homme et sur la biodiversité. À partir de ces travaux, l'AFE définit des recommandations reprises dans le Code du travail. Elle participe aux travaux nationaux et est régulièrement sollicitée par les médias pour s'exprimer sur les sujets des effets de la lumière sur l'Homme.

Ses partenariats avec des organismes comme l'Institut de la Vision et l'AsnaV lui permettent de travailler sur des sujets aussi variés que les limites acceptables de luminance au travail, la DMLA, la relation lumière et Alzheimer, la déficience visuelle et l'accessibilité, les troubles du sommeil, les nuisances lumineuses...

Collectivités, institutions et professionnels

Collectivités (3 groupes dédiés et composés uniquement des responsables éclairage des collectivités françaises, élus, syndicats d'énergie...), institutions, État et professionnels sont réunis au sein de l'AFE pour partager leurs retours d'expériences et les meilleures pratiques. Son ancrage territorial, via ses 15 délégations en région, permet à l'association de fédérer et de travailler avec l'ensemble des parties prenantes sur les meilleures pratiques de l'éclairage issues du terrain dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire.

Une approche mise en exergue via les Trophées de l'éclairage exemplaire AFE / ID Efficience Territoriale®, organisés en partenariat avec le Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT), la FNCCR - Territoires d'énergie, les techniciens territoriaux de France (ATTF), l'éco-organisme Récyclum et Lux, la revue de l'éclairage.

Enfin, l'Association regroupe les chercheurs et techniciens nationaux et internationaux qui lui donnent une expertise scientifique et technique reconnue.

Réglementation et normalisation

L'AFE définit des recommandations, en éclairage intérieur comme en éclairage extérieur, reprises dans le Code du travail et dans les textes officiels. Elle apporte également son expertise dans les travaux nationaux (santé, CEE...).

L'Association française de l'éclairage représente la France dans les instances de normalisation nationales (AFNOR) et internationales (CEN et CIE, via le CIE-France). Elle assure ainsi la Présidence de la Commission « Éclairagisme » X90X de l'AFNOR pour les bonnes pratiques de l'éclairage et la liaison avec la Commission U17 « Installations électriques extérieures ».

Formation et orientation

L'AFE dispense des formations qui sont utilisées comme référence dans les appels d'offres et offres d'emploi en éclairage intérieur comme en éclairage extérieur. Respectant la charte de neutralité de l'Association, ces formations, référencées Datadock, sont dispensées aux acteurs publics et privés.

Elle a signé plusieurs conventions avec des établissements d'enseignement.

Contacts référents :

Marie-Pierre Alexandre, Directrice générale
01 45 05 72 82
mpalexandre@afe-eclairage.fr

Emeline Mas, chargée de communication
06 73 67 50 85
emas@afe-eclairage.fr

Valérie Jauson, chargée de formations
01 45 05 72 85
vjauson@lux-editions.fr

L'Association française de l'éclairage, au service des collectivités et professionnels depuis 1930

CE QUE L'AFE OFFRE À SES ADHÉRENTS

Une solution de proximité

L'AFE, à travers ses 15 centres régionaux, connaît les problématiques de terrain quotidiennes des élus et professionnels et sait répondre à la spécificité de chaque cas.

Une expertise technique globale et reconnue

L'Association française de l'éclairage propose depuis près de 90 ans de mettre à profit son savoir-faire et son expertise indépendante au service de tous afin de les aider à répondre aux exigences normatives, réglementaires, qualitatives, budgétaires et environnementales.

Une veille normative et réglementaire sur l'éclairage

L'AFE, via les Brèves de l'AFE et sa production écrite, réalise une veille informative, technique et réglementaire sur l'éclairage. Les nouvelles réglementations et normes font l'objet de fiches synthétiques explicatives. Des points de vue sont également régulièrement édités sur les questions clés (Point de vue commun AFE / Ministère sur les relevés aériens, les LED de substitution en éclairage public...).

Une documentation en ligne pour vous et vos collaborateurs

- Normes et réglementations (actualités, fiches explicatives, nouvelles technologies, performance, efficacité énergétique...)
- L'éclairage dans chaque type de bâtiments et projets : écoles, bureaux... (Normes, santé, solutions...)

Annuaire des adhérents

Trouver des experts (santé, technique...) qui peuvent répondre à vos questions.

Une formation pour vos collaborateurs et services techniques

L'AFE dispose d'un centre de formation agréé dont les formations sont utilisées comme référence dans les appels d'offres et offres d'emploi en éclairage intérieur comme en éclairage extérieur.

L'ASSOCIATION

Les collèges et groupe de travail de l'AFE

Représentante de la France dans les instances de normalisation européennes et mondiales (CEN et CIE, via le CIE-France), l'AFE a créé plusieurs groupes de travail et de veille, dont :

Une branche médicale, le Collège Santé, qui regroupe chercheurs, médecins... et assure une veille sanitaire sur la lumière et ses effets sur l'Homme et sur l'environnement.

Le groupe AFE Métropoles, qui rassemble les responsables éclairage public de grandes métropoles françaises afin d'extraire des retours d'expérience de terrain, notamment sur les nouvelles technologies.

Le groupe AFE Collectivités, qui réunit les responsables éclairage public des petites (à partir de 3 500 habitants), moyennes et grandes collectivités françaises, urbaines comme rurales.

Le CIE-France, comité miroir de la Commission Internationale de l'Éclairage (CIE).

Le Collège Lumière Naturelle de l'AFE, qui a pour objectif de donner des clés de compréhension et des exemples d'application pour encourager l'utilisation de la lumière naturelle dans les bâtiments.

NOS VALEURS

Éclairer juste

L'association promeut la culture de l'éclairage au service de l'Homme, économe en énergie et respectueuse de son environnement : la juste quantité de lumière, où il faut, quand il le faut.

Neutralité et indépendance

Par son statut, sa diversité et ses missions, l'AFE est neutre et indépendante.

Partage

L'AFE se mobilise pour regrouper, expliquer et diffuser le savoir et le savoir-faire de l'éclairage.

Ouverture

L'association est ouverte aux échanges avec toutes personnes ou organismes souhaitant participer à la réflexion éclairagiste.

Retrouvez toutes les coordonnées de l'AFE (centres régionaux, groupes de travail...) et que la documentation mise à votre disposition sur : www.afe-eclairage.fr ainsi que sur le **Blog de l'AFE**.



: @AFEclairage

Pour des informations plus détaillées, n'hésitez pas à prendre contact avec l'AFE.

Toutes les coordonnées de l'Association, à Paris et en province, sont disponibles sur notre site Internet.

Association française de l'éclairage - 17, rue de l'Amiral Hamelin - 75116 Paris - www.afe-eclairage.fr - afe@afe-eclairage.fr